



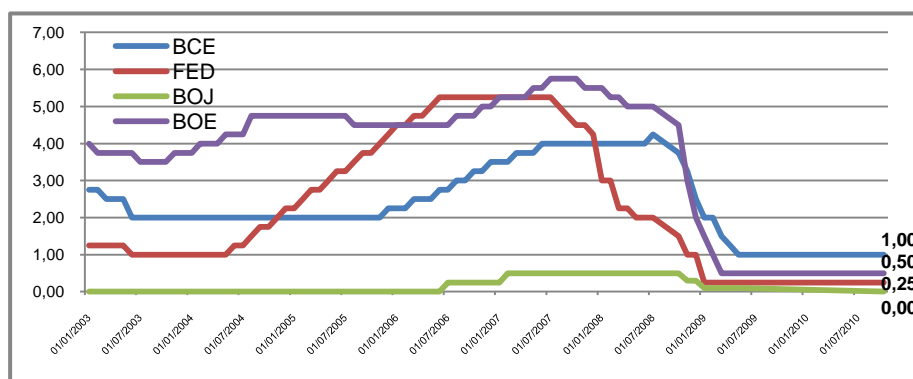
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 4 novembre 2010 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que « les données économiques récentes confirment le diagnostic selon lequel la dynamique de fond de la reprise demeure positive et le contexte est empreint d'incertitude ».

Le Comité monétaire de la FED a maintenu le 3 novembre 2010 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La FED a décidé d'accroître sa détention d'actifs en bons du Trésor en rachetant sur huit mois 600 milliards de dollars de bons du Trésor afin de soutenir le rétablissement de l'économie. Le PIB des Etats-Unis a progressé de 2 % en rythme annuel au troisième trimestre 2010 contre 1,7 % au second trimestre. En septembre 2010, les dépenses de consommation des ménages américains ont augmenté de 0,2 % par rapport à août. Les prix à la consommation (hors énergie et hors alimentation) mesurés en septembre sur un mois ont augmenté de 0,1 %. La production industrielle a reculé de 0,2 % par rapport à août.



Chômage

Légère augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France et du taux de chômage dans la zone euro

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits au Pôle Emploi s'établit à 2 697 100 à fin septembre 2010, soit une hausse de 0,2 % sur un mois en données CVS-CJO (+ 4 600 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 3,9 % (+ 2,9 % pour les hommes et + 5 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 16,6 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10,1 % en septembre 2010 contre 10 % en août. Il était de 9,8 % en septembre 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,6 % en septembre 2010. Il était de 9,3 % en septembre 2009.

Inflation

Stabilité des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,1 % sur un mois en septembre 2010 ; sur un an, il croît de 1,3 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,6 %.

Légère remontée de l'inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,9% en octobre 2010. En septembre, il était de 1,8 %.

Informations bancaires

Traitement du surendettement

Le décret n° 2010-1304 du 29 octobre 2010 et l'arrêté du 26 octobre 2010 parachèvent le dispositif de traitement du surendettement et du Fichier des incidents de crédits des particuliers (FICP) qui est entré en vigueur début novembre 2010.

La réforme du surendettement, qui a ce jour ne concerne pas la Polynésie française, a pour objet principal d'accélérer et de déjudiciariser les procédures de surendettement personnel où dans environ 95 % des cas, il appartiendra à la commission de recommander l'effacement des dettes sous le contrôle du juge. Par ailleurs, la commission pourra imposer des mesures ne touchant pas au capital de la dette (rééchelonnement, réduction de taux d'intérêt, report ou suspension d'exigibilité) qui deviendront exécutoires sans même que le juge n'intervienne. Enfin, la durée maximale des plans de surendettement est abaissée de 10 ans à 8 ans.

Corrélativement, les durées d'inscription au FICP sont réduites : en principe conservée pendant toute la durée d'exécution du plan de surendettement soit 8 ans au maximum, une inscription au FICP pourra être réduite à 5 ans si le débiteur exécute les mesures entérinées par la commission sans incident durant cette période. En cas de procédure de rétablissement personnel, la durée de l'inscription est également ramenée de 8 ans à 5 ans.

Publications au Journal Officiel de la République

Loi de régulation bancaire et financière

La loi n° 2010-1249 du 22 octobre 2010 de régulation bancaire et financière a été publiée au Journal Officiel de la République le 23 octobre 2010. Le texte propose des mesures pour renforcer la régulation, la surveillance et le contrôle des acteurs et des marchés financiers. Les pouvoirs de l'AMF (Autorité des marchés financiers) sont renforcés pour les ventes à découvert, la régulation des marchés dérivés, le contrôle des agences de notation. La loi consacre le renforcement du contrôle du secteur financier et crée un Conseil de la régulation financière et du risque systémique composé de représentants de la Banque de France et d'autorités du secteur financier. Elle ratifie la création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) et lui confie le pouvoir de contrôle, d'encadrement de la rémunération des opérateurs de marchés et de contrôle des frais bancaires avec la possibilité de vérifier le respect de chaque engagement pris par les banques auprès du Comité consultatif du secteur financier qui se voit confier une mission d'observation des tarifs bancaires. L'article 81 de la loi prévoit la mise en œuvre au sein de l'IEOM et de l'IEDOM d'un observatoire des tarifs bancaires compétent sur chaque zone d'intervention des deux Instituts. La loi renforce les pouvoirs de sanctions de l'AMF et de l'ACP. Elle renforce également la sécurité des consommateurs de produits financiers avec l'obligation d'immatriculation des intermédiaires financiers sur un registre unique consultable par tous les consommateurs.

Fonds de garantie des dépôts

Ont été publiés au Journal Officiel de la République du 1^{er} octobre 2010, les arrêtés du 29 septembre 2010 du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi relatifs :

- au niveau de la garantie et au délai de remboursement du Fonds de garantie de dépôts (relèvement de 70 000 à 100 000 euros de la garantie de dépôts par client et réduction à 20 jours ouvrables au lieu de 8 mois des délais de remboursement des déposants en cas de défaillance d'une banque) ;
- à l'appel de cotisations exceptionnelles au Fonds de garantie des dépôts (270 millions d'euros).

Commission de la médiation de la consommation

Le décret n° 2010-1221 du 18 octobre 2010 relatif à l'organisation de l'Institut national de la consommation et des commissions placées auprès de cet institut a été publié au Journal Officiel de la République du 19 octobre 2010.

Publications

Autorité de contrôle prudentiel

Le rapport annuel 2009 de l'ACP est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/documents/2009-rapport-annuel-de-l-autorite-de-contrôle-prudentiel.pdf>

Médiation du crédit aux entreprises

Le rapport d'activité octobre 2009-octobre 2010 est disponible sur :

<http://mediateurducredit.e-catalogues.info/>

2 - Actualité régionale

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 5 novembre 2010 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. La BoJ a abaissé de 2,6 % à 2,1 % ses prévisions de croissance du PIB pour l'année fiscale 2010. En septembre 2010, la production industrielle du Japon a baissé de 1,9 % par rapport à août. Les prix à la consommation, hors produits frais et énergie, ont reculé de 1,5 % sur un an en septembre. Les dépenses de consommation des ménages sont restées stables par rapport à septembre 2009. Le taux de chômage CVS est estimé à 5 % contre 5,1 % en août. En septembre 2010, les exportations et les importations ont crû respectivement de 1,4 % et de 9,9 % en glissement annuel et l'excédent commercial a progressé de 54 % en glissement annuel à 7 milliards d'euros.

La Banque centrale de Chine a relevé ses taux directeurs pour la première fois depuis trois ans

La Banque centrale de Chine a relevé le 19 octobre 2010, pour la première fois depuis décembre 2007, son taux de prêt à un an en le portant de 5,31 % à 5,56 % ainsi que son taux de dépôt qui est passé de 2,25 % à 2,50 %. Le PIB chinois a crû de 9,6 % au troisième trimestre 2010 contre respectivement 11,9 % et 10,3 % au premier et au deuxième trimestre. En septembre 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 13,3 % en glissement annuel contre 13,9 % en août. En septembre 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 3,6 % sur un an contre 3,5 % en août. Les importations ont augmenté de 24,1 % en glissement annuel. Les exportations ont crû de 25,1 % contre 34,4 % en août. L'excédent de la balance commerciale chinoise s'est élevé à 16,9 milliards de dollars.

Aide post tsunami au Samoa

Le mardi 2 Novembre, la banque mondiale a annoncé le déblocage de 10 millions de dollars au bénéfice des îles Samoa. Cette nouvelle ligne de crédit sera mobilisée sous forme de prêt à taux préférentiel sur une durée totale de quarante ans, avec un différé de remboursement de dix ans. L'objectif principal de cette assistance financière est d'aider le gouvernement à la reconstruction et à la réhabilitation des habitations les plus durement touchées par la vague dévastatrice du 30 septembre 2009.

Horaires d'été à Fidji

Après une période d'interruption de 10 ans, depuis le 24 octobre dernier, les horloges ont été avancées d'une heure pour la seconde année consécutive, afin de donner à Fidji une position sur les fuseaux horaires de GMT+13 jusqu'au 6 mars 2011. Ce retour à l'heure d'été inciterait les Fidjiens à faire des économies d'énergie en profitant au maximum de la lumière du jour. L'objectif du Gouvernement est aussi de stimuler la consommation, y compris des touristes, en rallongeant les durées d'ouverture des commerces.

Sécheresse dans le Pacifique Sud

Commune à la région Pacifique Sud, la sécheresse fait sentir ses effets. A Fidji c'est non seulement la chute de production dans le secteur de la canne à sucre, en pleine récolte ces trois derniers mois, mais surtout le niveau du barrage hydroélectrique qui alimente toute l'île principale de Viti Levu et donc la capitale Suva qui inquiètent. De nombreuses régions de l'archipel sont confrontées à d'importants déficits en pluviométrie mais jusqu'ici, le gouvernement a estimé que la situation n'était pas encore suffisamment grave pour déclencher un plan de type catastrophe naturelle assortie d'une déclaration de zones sinistrées.

3 – Brèves locales

Bateau de pêche hauturière

Le thonier palangrier FAI MANU V, acquisition d'une société familiale nouvellement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, est arrivé au port de Mata'Utua le vendredi 22 octobre 2010 en provenance de Tahiti. Long de 22 mètres, d'une capacité de cale de 70 m³ et équipé d'une salle de découpe, FAI MANU V est le premier bateau de pêche hauturière de cette envergure à Wallis-et-Futuna. Le montant total de l'investissement est de 37,5 millions de F CFP, avec une participation de l'Etat au projet à hauteur de 48,3 % au titre de l'opération « subvention à la flottille hauturière », inscrite à la Convention de Développement 2003-2007. Les prises – thon jaune et thon germon - alimenteront le marché wallisien et futunien, avec un quota fixé à 90 tonnes par an, et pourront aussi être destinées à l'exportation.

Religion et coutume à Wallis

Traditionnellement, les communions ont un caractère important dans la société wallisienne, et en particulier pour l'ainé de chaque famille. Toute la famille du communiant, se déplaçant parfois depuis la Nouvelle-Calédonie ou la Métropole, apporte des présents durant la semaine précédant la cérémonie : des objets traditionnels tels que des *tapa*, des *siapo*¹ et des nattes tressées à la main à partir de feuilles de pandanus ; des cultures vivrières et des cochons, des quantités importantes de nourriture (riz, sucre, café...) mais aussi des vêtements, des bijoux, des meubles.... La plupart de ces offrandes sont ensuite redistribuées et offertes aux religieux, aux coutumiers et aux familles qui ont participé à la cérémonie de la communion.

Pour les commerçants, le mois de septembre constitue la période où la demande est particulièrement forte comme en témoigne le niveau des importations au troisième trimestre qui affiche une hausse de 38% pour les biens alimentaires et de plus de 65% pour les meubles et articles d'équipements du foyer. Selon un groupement de femmes artisanes, la semaine des communions reste la période de l'année où elles réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaire annuel.

Importations et recette fiscales

Les importations du Territoire durant les 9 premiers mois de l'année 2010 se révèlent supérieures de 20,7 % en montant à celles enregistrées en 2009 sur la même période.

Les taxes douanières correspondantes s'élèvent à 684,7 millions de F CFP, soit une hausse de 7,4 % en cumul par rapport à septembre 2009. Elles se composent de 25 % de droits de douane (perçus sur les produits en provenance de pays extérieurs à l'UE ou aux COM) et pour le solde des taxes d'entrée (perçues sur toutes les marchandises à l'entrée du Territoire). Ces recettes correspondent à 77,3 % des taxes douanières votées par l'Assemblée Territoriale aux budgets primitifs et supplémentaires 2010, ce qui laisse présager d'un taux de réalisation proche des prévisions budgétaires si le niveau des importations se maintient au 4ème trimestre 2010.

Pour mémoire, en 2009, le Territoire avait voté 1 092 millions de taxes douanières, les réalisations n'ont été que 80,3 %, soit un manque à gagner de 214,5 millions de F CFP, en raison d'une économie peu vigoureuse en 2009.

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		3eT 2010	104,5	-	3,4%
SMIG mensuel en XPF		avr-10	82 206	3%	3%
Nombre d'emplois salariés		mars-10	2 024	-	2%
Echanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	sept-10	704	149,1%	78,1%
	cumulées	sept-10	4 107	-	22,1%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	sept-10	66	22,2%	-12,8%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	cumulés	sept-10	685	-	7,4%
Taxes intérieures de consommation	cumulées	sept-10	292	-	-3,9%
SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Energie					
Production nette d'électricité (milliers de kWh)		2° T 2010	5 034	-	-0,4%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	oct-10	669	2,4%	-6%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	oct-10	187	16,5%	-1%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	oct-10	2 074	-19%	-4,1%
	cumulé	oct-10	23 292	-	5,8%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	oct-10	1 156	-24%	12,5%
	cumulé	oct-10	10 688	-	-0,4%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	sept-10	3	-25%	-40%
	cumulées	sept-10	37	-	-17,8%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs		oct-10	17	70%	-15%

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEPP, Aviation civile

¹ Les *tapa* ou les *siapo* sont fabriqués à l'aide d'écorce de murier frappée et assemblée avec de l'amidon, puis décorés à l'encre de chine ou avec des colorants naturels.

5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Hausse de la M3 sur le mois et sur l'année

en millions de F CFP	oct-09	sept-10	oct-10	▲/mois	▲/an n
Circulation fiduciaire	1 935	1 975	2 011	1,8%	3,9%
Dépôts à vue	1 909	2 689	2 939	9,3%	54,0%
Total M1	3 845	4 663	4 950	6,1%	28,7%
M2-M1	611	543	547	0,7%	-10,5%
Total M3	5 153	5 722	6 014	5,10%	16,7%

Concours à caractère bancaire

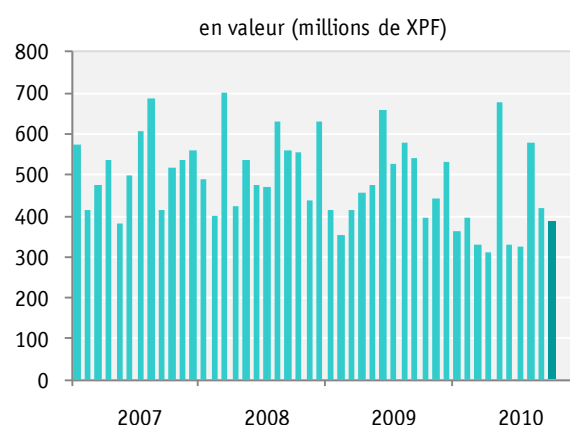
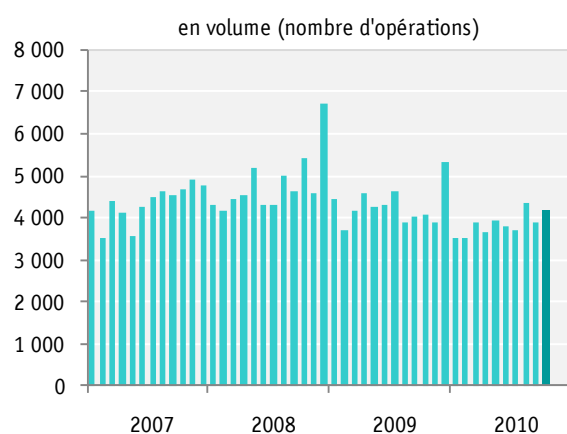
Poursuite de la baisse des concours bancaires

en millions de F CFP	sept-08	sept-09	sept-10	▲/an n-1	▲/an n
Crédits de trésorerie	1 000	995	826	-0,5%	-17%
Crédits à l'équipement	1 714	1 503	1 332	-12,3%	-11,4%
Crédits à l'habitat	656	507	374	-22,7%	-26,2%
Autres crédits	400	378	456	-5,6%	20,5%
Sous total	3 771	3 383	2 987	-10,3%	-11,7%
Créances douteuses brutes	707	763	777	7,9%	1,9%
Total	4 478	4 146	3 764	-7,4%	-9,2%

Compensation

Reprise des opérations de compensation en volume

	oct-09	sept-10	oct-10	cumul 2010	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	4 081	3 896	4 156	38 380	6,7%	1,8%
Compensation (en millions de CFP)	394	418	388	4 113	-7,1%	-1,5%



Incidents bancaires

Hausse des incidents bancaires portée par les incidents de paiement par chèque

en nombre	oct-09	sept-10	oct-10	cumul 2010	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement par chèque	97	56	68	717	21,4%	-29,9%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	21	-	-

Interdits bancaires

Léger recul des interdits bancaires sur le mois chez les personnes physiques

en nombre	oct-09	sept-10	oct-10	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	445	450	446	-0,9%	0,2%
- dont personnes physiques	434	438	434	-0,9%	0%
- dont personnes morales	11	12	12	0%	9%

Cotation

Augmentation du nombre d'entreprises éligibles sur le mois

en nombre	oct-09	sept-10	oct-10	▲/mois	▲/an
Cotes valides	40	40	40	0%	0%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	13	10	12	20%	-7,7%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2009	2010	▲/an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	sept	101,03	104,5	3%
Entreprises				
nombre d'entreprises	sept	700	625	-11%
créations	sept	13	11	-15%
fermetures	sept	5	75	1400%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	oct	11	12	9%
importations de biens d'équipement (M XPF)	sept	521	578	11%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	sept	67	82	23%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	oct	63	52	-17%
Ménages				
emploi salarié (nb)	mars	1 992	2024	2%
dont secteur privé	mars	779	845	8%
dont secteur public	mars	1 213	1179	-3%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	1 ^{er} avril 2010	472	486,4	3%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	oct	434	434	0%
décision retrait cartes bancaires	oct	14	21	50%
incidents paiements sur chèques	oct	977	717	-27%
importations de produits alimentaires (M XPF)	sept	922	1306,1	42%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	sept	471	495,2	5%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	sept	152	155,4	2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	oct	70	42	-40%
Echanges extérieurs en millions de XPF				
importations	sept	3 362	4107	22%
exportations	sept	-	-	-
recettes douanières	sept	949	984	4%
dont droits de douane + taxes à l'entrée (millions de XPF)	sept	638	685	7%
dont taxes intérieures de consommation (millions de XPF)	sept	304	292	-4%
Indicateurs financiers				
Dépôts à vue	oct	1 909	2 939	54%
M1	oct	3 845	4 951	29%
M2	oct	4 456	5 947	33%
Dépôts à terme	oct	697	516	-26%
M3	oct	5 153	6 014	17%
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	sept	1 510	1219	-19%
<i>dont crédits à la consommation</i>	sept	999	846	-15%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	sept	507	374	-26%
Entreprises	sept	1 387	1123	-19%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	sept	228	64	-72%
<i>dont crédits d'investissement</i>	sept	1 140	1 009	-11%
<i>dont crédits à la construction</i>	sept	0	0	-
Collectivités locales	sept	363	322	-11%
Autres agents et CCB non ventilés	sept	124	84	-32%
créances douteuses brutes	sept	763	777	2%
taux de créances douteuses	sept	18,4%	23%	+ 4,6 pt
ensemble des actifs financiers				
Ménages	sept	2 725	2 990	10%
Sociétés	sept	2 301	1 302	-43%
Autres agents	sept	4 075	4 850	19%
dont assurances-vie	sept	795	883	11%

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEPP, Aviation civile

7- Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,30% à 5,75% (Taux SGFGAS à partir du 01/10/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	28/10/2010	30/09/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	taux de base bancaire	taux	date d'effet
EONIA	0,7850%	0,8780%	- 0,093 pt	0,4100%	+ 0,375 pt	banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,8470%	0,6250%	+ 0,222 pt	0,4530%	+ 0,394 pt	banques locales		
EURIBOR 3 mois	1,0450%	0,8920%	+ 0,153 pt	0,7000%	+ 0,345 pt	taux d'intérêt légal		JORF
EURIBOR 6 mois	1,2670%	1,1460%	+ 0,121 pt	0,9940%	+ 0,273 pt	année 2010	0,65%	11/02/2010
EURIBOR 12 mois	1,5380%	1,4330%	+ 0,105 pt	1,2480%	+ 0,290 pt	année 2009	3,79%	11/02/2009

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	28/10/2010	30/09/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	
TEMPE	0,6967%	0,4431%	+ 0,342 pt	0,3476%	+ 0,437 pt	Définitions EONIA: Euro OverNight Index Average TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC) TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC) TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)
EURIBOR 1 mois	0,7830%	0,6180%	+ 0,165 pt	0,4790%	+ 0,304 pt	
EURIBOR 3 mois	0,9970%	0,8800%	+ 0,117 pt	0,7120%	+ 0,285 pt	
EURIBOR 6 mois	1,2240%	1,1370%	+ 0,087 pt	0,9950%	+ 0,229 pt	
EURIBOR 12 mois	1,4960%	1,4200%	+ 0,076 pt	1,2420%	+ 0,254 pt	
TMO	3,0200%	2,9400%	+ 0,080 pt	3,7400%	- 0,720 pt	
TME	2,8200%	2,7400%	+ 0,080 pt	3,5400%	- 0,720 pt	
TRBOSP	3,1600%	2,9500%	+ 0,210 pt	3,7600%	- 0,600 pt	

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009
date									
taux JJ	0,300%	0,280%	0,145%	0,095%	0,085%	0,430%	0,530%	0,595%	0,465%
3 mois	0,405%	0,386%	0,375%	0,150%	0,270%	0,305%	0,900%	0,840%	2,850%
10 ans emprunts phares	2,690%	2,570%	3,840%	0,900%	0,940%	nd	3,140%	2,820%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2010)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,05%
Prêts à taux fixe	5,60%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,09%
Prêts à taux variable	5,05%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,79%
Prêts relais	6,27%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,59%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux	5,60%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,32%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,32%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,15%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	86,1166	1 NZD/XPF	65,2799	1 HKD/XPF	11,1040	1 GBP/XPF	137,3840	
100 JPY/XPF	106,6700	1 AUD/XPF	83,9419	1 SGD/XPF	66,4135	100 VUV/XPF	89,5682	1 FJD/XPF	46,8869

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : R. COFFRE - Éditeur : Agence IEOM de Wallis-et-Futuna HAVELU BP G5 - 98600 Wallis-et-Futuna - Dépôt légal : 11/10 - Achevé d'imprimer en novembre 2010- ISSN 1240 2818

Agence Wallis-et-Futuna

